

C O N S E I L M U N I C I P A L

Séance n°1 du 29 mars 2014

COMPTE RENDU SOMMAIRE

(en application du Code général des collectivités territoriales)

Date de convocation : 25 mars 2014

Date d'affichage : 25 mars 2014

Nombre de conseillers : En exercice : 29

Présents : 29

Votants : 29

L'an deux mil quatorze, le vingt neuf mars à onze heures, les membres du nouveau Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Maison de l'éducation, des loisirs et de la culture, en séance publique sous la présidence de Madame Elvira JAOUEN, Maire sortant.

Madame Elvira JAOUËN ouvre la séance à 11h00, puis procède à l'appel des présents. Elle constate que le quorum est atteint.

Etaient présents à l'ouverture de la séance :

Madame Elvira JAOUEN ,	Monsieur Christophe LHARDY
M Pascal CRAFFK	Madame Sophie MATHARAN
Madame Roseline DROUIN	Monsieur The Hung PHAM
Monsieur Didier DAGUE	Madame Chantal de SARAN
Madame Sylvette AMESTOY	Monsieur Alain WURTZ
Monsieur Xavier COSTIL	Madame Maryeme BOUSLAM
Madame Anne-Claire LE BOLLOCH	Monsieur Mathieu UHL
Monsieur Hussen KEBE	Madame Emmanuelle AVERTY
Madame Isabelle THENON	Monsieur Pascal ANDRIOT
Monsieur Yves RIPOCHE	Monsieur Antoine VANDAËLE
Madame Sandra POPIELUCH-NGUYEN	Madame Joëlle COLLET
Monsieur Christophe PRAS	Monsieur Philippe MAILLARD
Madame Linda HELLA	Madame Lydie VANTORNOUT
Monsieur Pascal HOUEIX	Monsieur Franck TIROUARD
Madame Marie-France TRONEL	

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame Maryeme BOUSLAM a été désignée secrétaire de séance.

1 - Installation du Conseil municipal

Madame Elvira JAOUËN donne lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections municipales du 23 mars 2014, à savoir :

Nombre d'électeurs inscrits	:	4 340
Nombre de votants	:	2 603
Nombre de bulletins blancs et nuls	:	109
Nombre de suffrages exprimés	:	2 494
Nombre de sièges à pourvoir	:	29

Les listes en présence ont obtenu :

Liste : « Courdimanche avant tout » : Antoine VANDAELE

924 voix soit 37,05 % des suffrages exprimés, ce qui lui donne 5 sièges

Liste : « Une énergie durable pour Courdimanche : la ville que nous aimons »: Elvira JAOUEN

1 570 voix soit 62,95 % des suffrages exprimés, ce qui lui donne 24 sièges

Elle déclare installés dans leurs fonctions de conseillers municipaux, Mme Elvira JAOUEN, M. Pascal CRAFFK, Mme Roseline DROUIN, M. Didier DAGUE, Mme Sylvette AMESTOY, M. Xavier COSTIL, Mme Anne-Claire LE BOLLOCH, M. Hussen KEBE, Mme Isabelle THENON, M. Yves RIPOCHE, Mme Sandra POPIELUCH-NGUYEN, M. Christophe PRAS, Mme Linda HELLA, M. Pascal HOUEIX, Mme Marie-France TRONEL, M. Christophe LHARDY, Mme Sophie MATHARAN, M. The Hung PHAM, Mme Chantal de SARAN, M. Alain WURTZ, Mme Maryeme BOUSLAM, M. Mathieu UHL, Mme Emmanuelle AVERTY, M. Pascal ANDRIOT, M. Antoine VANDAELE, Mme Joëlle COLLET, M. Philippe MAILLARD, Mme Lydie VANTORNOUT, M. Franck TIROUARD.

Après l'installation officielle des conseillers municipaux, madame Elvira JAOUËN donne la présidence au doyen d'âge du conseil : Madame Chantal de SARAN

2 - Élection du Maire

Madame Chantal de SARAN informe l'assemblée sur les articles L.2122-2, L.2122-4, L.2122-7 à 9 et L.2122-12 du code général des collectivités territoriales, puis invite le Conseil municipal à procéder à l'élection du Maire, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages. Il fait ensuite appel à candidature.

Se portent candidats au poste de premier Magistrat de la commune :

Madame Elvira JAOUEN, Monsieur Antoine VANDAELE

Mesdames Gladys COSTIL et Marine JANDORY ont été désignées assesseurs.

Chaque conseiller municipal à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au Président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par la mairie.

Après l'appel du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants	: 29
Nombre de bulletins de vote	: 29
Nombre de bulletins blancs	: 00
Nombre de suffrages exprimés	: 29
Majorité absolue	: 15

Ont obtenu :

Madame Elvira JAOUEN : 24 voix

Monsieur Antoine VANDAELE : 05 voix

Madame Elvira JAOUEN obtenant 24 voix au premier tour de scrutin, a été proclamée **MAIRE** et a été immédiatement installée dans ses fonctions.

3 - Détermination du nombre d'adjoints

Le Conseil municipal, par 24 voix POUR, 4 CONTRE (M; Antoine VANDAELE, Mme Joëlle COLLET, M. Philippe MAILLARD, Mme Lydie VANTORNOUT) et 1 ABSTENTION (M. Franck TIROUARD) , **décide de fixer à 8, le nombre d'adjoints au maire.**

4 - Élection des adjoints au Maire

L'article L2122-7-2 du Code général des collectivités territoriales prévoit que :

« Dans les communes de plus de 1 000 habitants, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ».

Une liste d'adjoint est proposée par madame JAOUËN:

- 1 – Monsieur Pascal CRAFFK
- 2 – Madame Roseline DROUIN
- 3 – Madame Sylvette AMESTOY
- 4 – Monsieur Xavier COSTIL
- 5 – Madame Anne-Claire LE BOLLOCH
- 6 – Monsieur Hussen KEBE
- 7 – Madame Isabelle THENON
- 8 – Monsieur Yves RIPOCHE

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants	: 29
Nombre de bulletins de vote	: 29
Nombre de bulletins nuls	: 05
Nombre de suffrages exprimés	: 24
Majorité absolue	: 13

M. Pascal CRAFFK, Mme Roseline DROUIN, Mme Sylvette AMESTOY, M. Xavier COSTIL, Mme Anne-Claire LE BOLLOCH, M. Hussen KEBE, Mme Isabelle THENON, M. Yves RIPOCHE, ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés adjoints et sont immédiatement installés dans leurs fonctions.

La séance est close à 12 h 00.

Elvira JAOUËN

*Maire de Courdimanche,
Conseillère Régionale d'Ile-de-France*